

Arrêté n°26 07 03 D

Arrêté fixant les dates de fermeture de l'UTBM en 2027

Le directeur

*Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ;
Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiant le code de l'éducation ;
Vue l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM ;
Vu les statuts de l'établissement ;
Vu l'avis du CSA du 9 juin 2026,*

Arrête

Article premier :

Au titre de l'année 2027, l'établissement sera fermé comme suit :

- Pont de l'Ascension : du mercredi 05 mai 2027 au soir
au lundi 10 mai 2027 matin ;
- Fermeture estivale : du mercredi 21 juillet 2027 au soir
au lundi 16 août 2027 matin ;
- Vacances de Noël : du samedi 18 décembre 2027 à 13 heures
au lundi 3 janvier 2028 matin.

Article deux : Transmission, Publication et Exécution :

La directrice générale des services de l'UTBM est chargée de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son intranet MyUTBM.

Sevenans, le 15 juillet 2026

Le Directeur de l'UTBM,
la Directrice Générale des services,
Ghislain Montavon

Virginie FICHTER